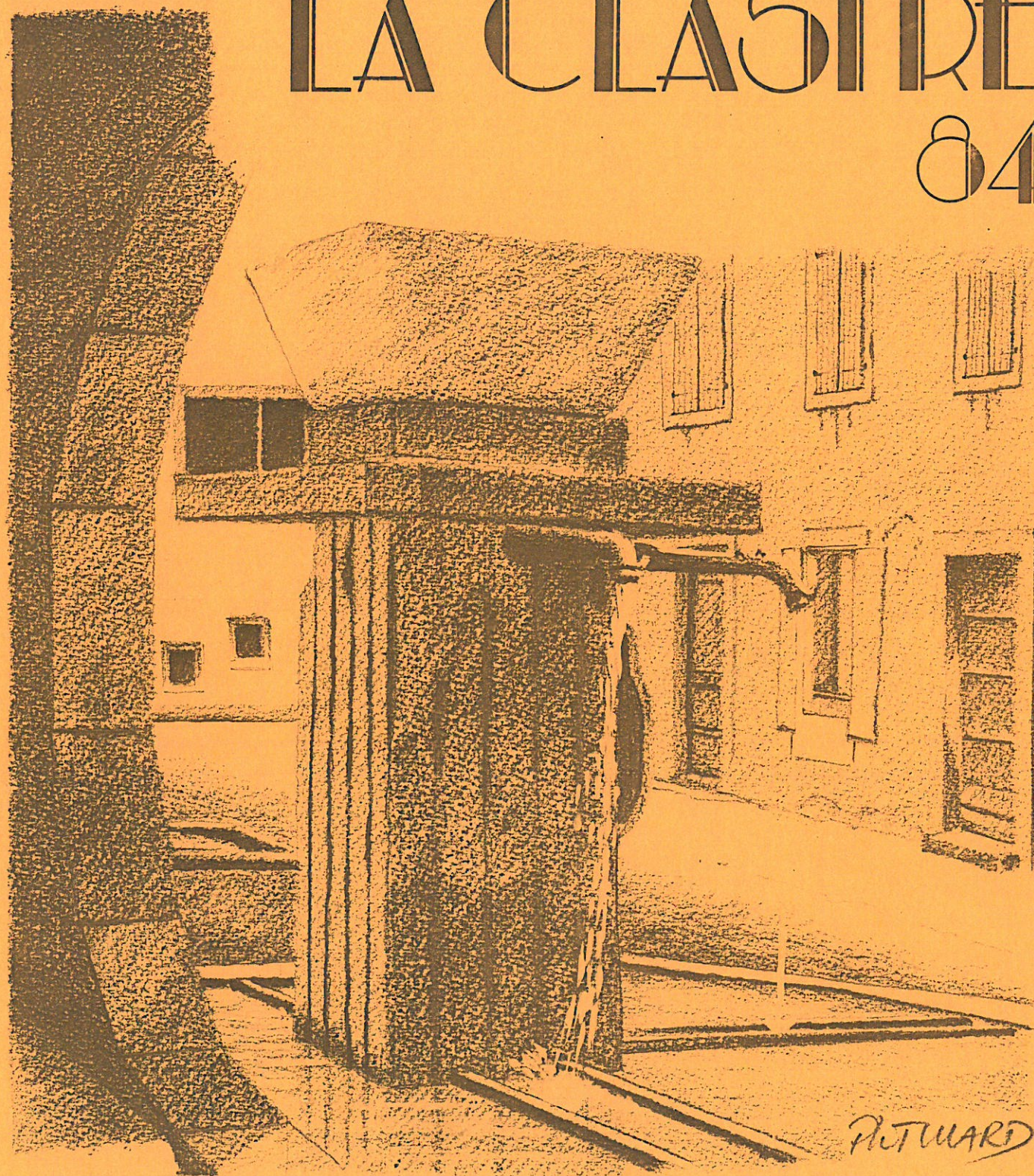


PIEGROS - LA CLASTRE

84



revue municipale n° 2

- S O M M A I R E -

-:~::~:~::~:-

- 1 - 1984 AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL
- 2 - RÉALISATIONS ET PROJETS
- 3 - PAROLES D'ASSOCIATIONS
- 4 - LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
- 5 - DEUX AMIS NOUS ONT QUITTÉS
- 6 - ENQUÊTE
- 7 - DÉMOGRAPHIE
- 8 - FLEURS DE VILLE ET FLEURS DES CHAMPS
- 9 - CHRONIQUE CLASTROISE
- 10 - VIE SCOLAIRE
- 11 - LE MOT DU MAIRE

-:~::~:~::~:-

" A G E N D A "

-:~::~:~::~:-

SECRETARIAT DE MAIRIE, ouverture au public :

Les mardis et vendredis de 15 heures à 18 heures
et les mercredis de 9 heures à 12 heures.

Le Maire est présent en mairie les mardis de 17 à 18
et les vendredis de 16 à 18 heures.

Un bureau, récemment aménagé à la mairie, est maintenant
à la disposition des personnes qui souhaitent avoir
un entretien personnel et en privé avec le Maire
ou les Adjoints.

PERMANENCES : Le Maire et les Adjoints, par alternance,
assurent une permanence tous les vendredis de 18
à 19 heures.

Téléphone mairie : 40 01 04.

-:~::~:~::~:-
-:
-:
-:
-:

1 - 1984 AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les questions traitées au cours des onze séances du Conseil Municipal et de très nombreuses réunions de commissions, citons les principales :

- * téléphone à l'école : Mise en place pour des raisons de sécurité.
- * S. A. V. D. : Participation quasi hebdomadaire à la vie du syndicat. Vote de la Charte Intercommunale (suite du Contrat de Pays).
- * Personnel communal : Au vu de l'augmentation des tâches, redéfinition des postes.
- * Finances : Pour permettre la réalisation des programmes choisis, les financements ont été votés lors des Budgets Primitif et Supplémentaire.
- * Chemins communaux : Etablissement de la carte des chemins communaux qui sera officialisée après enquête d'utilité publique.
- * Plan d'Occupation des Sols : Plusieurs réunions ont été nécessaires tant sur le terrain qu'en mairie avec le concours des techniciens de la Direction Départementale de l'Equipement et des services concernés (voir chapitre P.O.S.).
- * Vie Scolaire : Plusieurs enfants d'âge maternel sont scolarisés principalement à AOUSTE SUR SYE. La loi de décentralisation autorise les communes d'accueil à demander une participation aux frais de scolarisation.
Notre commune n'a pas la capacité financière pour assurer la création et le fonctionnement de la propre Ecole Maternelle.
Le Conseil Municipal, conscient de l'utilité de la scolarisation de la petite enfance a décidé d'accepter de payer la somme réclamée ; le Conseil Municipal n'ayant pas abandonné l'étude d'autres solutions.
- * Cantine Scolaire : La commune suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la cantine car elle participe financièrement. (Pour un repas de 34 F les parents paient 13 F et la commune 21 F en subventions, chauffage électricité et charges diverses).

- * Affaire CASO : Tout avait été prévu (réseaux, terrain pour accueillir un industriel et ses emplois).
Malheureusement, des circonstances, ou des hommes n'ont pas permis que ce projet voie le jour à PIEGROS LA CLASTRE.
- * Syndicat Intercommunal de Télévision : Etude des zones d'ombre et projet de renforcement du réseau électrique desservant le relais. - ce projet serait pris en charge par le S. I. T. V.-
- * Poids public : Devant les frais importants à engager pour sa remise en état, l'abandon est décidé.
- * SIVOM (ou SIVM) - Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples - : Réflexion sur l'idée de création d'un tel syndicat entre MIRABEL ET BLACONS et PIEGROS LA CLASTRE.
- * CD 164 Déviation CREST-SAILLANS : La création de cette voie apporte des nuisances. Dans la mesure de ses moyens, le Conseil Municipal s'efforce de les atténuer en intervenant auprès des administrations intéressées.



2 - REALISATIONS ET PROJETS

=====

RÉALISATIONS 1984

VOIES ET RESEAUX DIVERS

- * Réaménagement de la place publique : a été réalisé grâce à une subvention alimentée par les amendes de police.
- * Entretien courant de la voirie : environ 5 km de chemins empierrés et 3 km de voies revêtues, parmi lesquels les chemins du Collet, des Ramières, de Grangier, de la Poustorye, de St Laurent etc., et les voies revêtues du Cimetière, de Louvignes, des Combes, la montée de la Poste, l'accès au site des Ordures Ménagères. A noter, également les travaux d'entretien de fossés, l'élagage des bas-côtés.

- * Renforcement du réseau électrique : quartier des Ramières, le projet est en cours.
- * Alimentation en eau : dans le cadre du Syndicat Intercommunal des Eaux, une adduction pour le quartier des Ramières et une pour le quartier des Andrieux sont prévues.

BATIMENTS

Les travaux à la cure s'achèvent : le logement proposé est maintenant convenable et aux normes.

Des travaux d'amélioration pour la sécurité et le confort ont commencé à la Salle des Fêtes : Dépose des panneaux de la scène, protection du poêle, plafond ignifuge à la buvette, marche d'escalier extérieure, portes d'entrée réparées et acquisition de chaises.

Salle annexe à la Salle des Fêtes : les travaux de remise en état ont débuté.

L'aménagement d'un petit bureau en annexe à la Salle du Conseil a été réalisé.

DIVERS

* Entretien, réalisations : Réparation de l'escalier du Club Saint Médard. Aménagement des cours et sortie d'école. Panneau d'affichage (réalisé par Bernard OLLIER). Déplacement cabine téléphonique.

* Mobilier : achat d'une photocopieuse (à disposition des associations locales), de placards à archives, d'une machine à calculer d'une machine à écrire et de bureaux. Acquisition de mobilier pour l'école des petits.

PROJETS

BATIMENT DE L'ECOLE DES PETITS

Cette construction mal desservie en sanitaires sur sa partie Est, fera prochainement l'objet d'une étude pour installer une colonne avec W. C. aux différents étages (ex logement Marion, Club St Médard, cantine-école).

SALLE DES FETES

Un projet dont l'ébauche a été présentée au Conseil Municipal par Monsieur CHAMBAUD, architecte du C.A.U.E. est également à l'étude. Il consiste en la restructuration de la salle des fêtes et de son annexe pour rendre ces bâtiments plus fonctionnels.

LOGEMENT DE LA POSTE

A la demande des locataires qui attendent un double heureux événement, le Conseil Municipal a chargé un homme de l'art d'étudier la possibilité de l'extension de la surface habitable de ce logement par la création de deux chambres supplémentaires.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La création d'une bibliothèque municipale est devenue une réalisation souhaitée dans notre commune rurale. Ce souhait a été confirmé lors de l'enquête socio-culturelle (voir page 13). Un premier lot de livres va bientôt être à la disposition du public, moyennant un modeste abonnement (se renseigner en mairie). Reste à trouver un local pour que cette bibliothèque puisse fonctionner dans des conditions idéales. Des idées sont en vue.

RESERVES FONCIERES

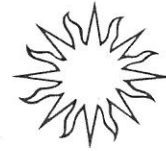
Dans le projet du P. O. S. plusieurs réserves foncières communales ont été ébauchées. Ces réserves permettront la construction ou l'extension d'équipements collectifs de telle sorte que notre commune qui a besoin de toutes ses activités ne se trouve pas, dans quelques années asphyxiée par le manque de place.

VOIRIE

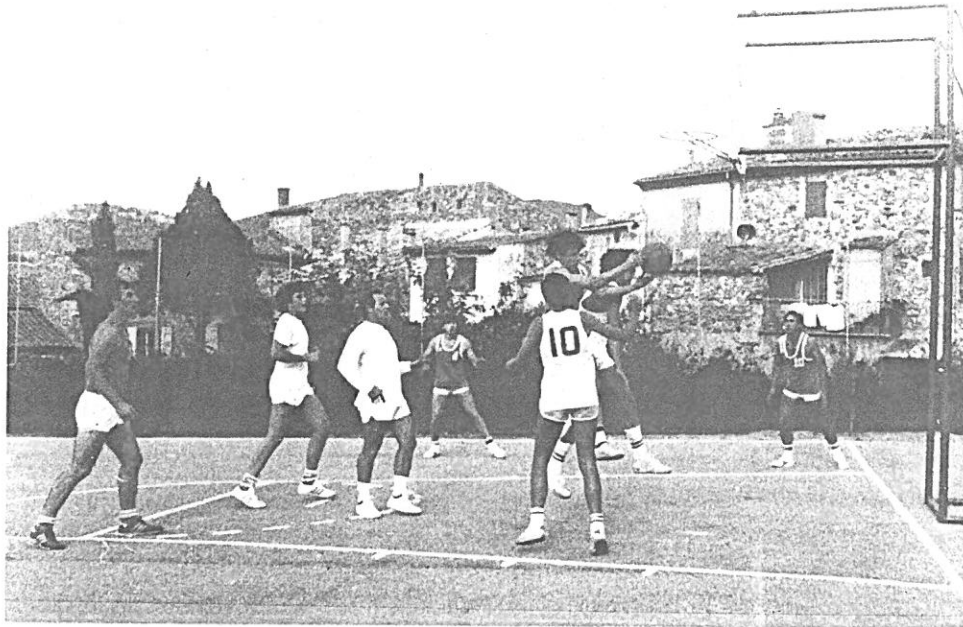
Chaque année un programme de travaux pour l'entretien de la voirie est établi. Ce programme permet le suivi des chemins qui sont pour notre commune une très lourde charge (plus de 40 Km à entretenir).

Tout en essayant d'intervenir par période régulière sur tous les chemins, une priorité est donnée aux plus dégradés.

D'autres travaux courant d'entretien (curage des fossés, débroussaillage, purges d'argile etc...) seront également exécutés annuellement.



**
**
**
**





3 - PAROLES D'ASSOCIATIONS

=====

FOYER DES JEUNES

Différentes activités y sont pratiquées par une centaine d'adhérents.

* Le basket, sport bien implanté dans notre commune compte, cette saison 62 licenciés (32 féminines et 30 masculins) répartis en 7 équipes.

Le point à la mi saison : Les Séniors, grâce à un sérieux entraînement, se trouvent 2èmes de leur poule et espèrent passer en division supérieure l'an prochain. Les Benjamins et Cadettes remporteront certainement de meilleurs résultats en deuxième phase du championnat. Les Benjamins et Minimes filles ont bien débuté leur saison en demeurant invaincus. Ils terminent lers de leurs poules. Les Poussines et Poussins n'ont pas encore disputé de tournoi. Nos supporters sont de plus en plus nombreux pour soutenir un club qui se hisse au niveau des "grands" ; nous les en remercions.

* La gymnastique volontaire se pratique en groupe d'âge différent avec une animatrice diplômée. Les séances se déroulent en exercices musicaux, dans une ambiance de joyeuse camaraderie.

* La danse de société permet à une quinzaine de personnes de se préparer pour les prochains bals.

* La section photo a permis, lors des diverses expositions, d'admirer de magnifiques oeuvres tant en paysages qu'en portraits. Au labo, on s'initie au développement et au tirage.

Nos ressources proviennent essentiellement des cotisations, du loto, du concours de pétanque, de la vogue des croulants et de la subvention communale.

Pour permettre une meilleure pratique et évolution de nos activités, et afin d'occuper sagement la jeunesse à PIEGROS LA CLASTRE, nous ne doutons pas que la municipalité, qui agit déjà beaucoup en ce sens, mettra à la disposition de nos jeunes, des locaux mieux appropriés telle l'annexe de la salle des fêtes qui est en voie de restauration.

* Centre d'Animation Eclaté - Le SAVD ne pouvant plus prendre en charge cette activité, une nouvelle association s'est constituée dans laquelle notre Foyer des Jeunes est représenté.

Plusieurs projets sont à l'étude et notamment le Passeport Vacances qui, cet été 84, a vu son effectif augmenter.

Cinq Clastrois ont pu apprécier durant 3 semaines les différentes activités culturelles et sportives destinées à des jeunes de 12 à 18 ans telles que tennis kayak, randonnée, tir à l'arc, équitation, baptême de l'air, informatique, décoration sur tissu...

Une aide financière fut accordée par notre municipalité pour la participation de nos jeunes.

Pour Passeport 85, les intéressés peuvent d'ores et déjà se renseigner en mairie.

A. C. C. A. (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

La Chasse : un sport, un loisir qui est pratiqué par 82 personnes sur 1800 hectares dont 240 en réserve.

Une subvention de la fédération et le produit des cartes nous permettent d'effectuer différents lâchers de gibier pour une somme de 30 000 Francs :

" 11 couples de lièvres, 150 lapins de garenne, 50 perdrix et 200 faisans de tir."

Depuis 4 ans, le tir des perdrix est interdit et plusieurs abris ont été construits afin que puissent se former de nouvelles compagnies. La chasse au lièvre est également restreinte. L'A.C.C.A. a pris certaines dispositions pour protéger les espèces menacées.

Mais la disparition du gibier que nous lâchons au printemps ou les mauvaises conditions de reproduction sont-elles dues :

- aux chasseurs (ils sont souvent bredouilles) ?
- aux traitements des cultures ?
- aux chiens divagants ?
- ou aux prédateurs ?

La question reste posée.

Cette année, 5 renards ont été tués au cours de différentes battues.

Notre garde-chasse veillera à ce que la réglementation soit respectée et notamment à la divagation des chiens.

CLUB SAINT MEDARD 3ÈME ÂGE

Voici un résumé de l'activité du Club en 1984.

En mai 1984 Souscription où 100 lots ont été distribués

En juin 1984 Sortie annuelle aux lacs d'Aiguebelle et de Paladru avec repas à l'Hôtel du Lac dans une ambiance joyeuse et réussie.

En septembre Sortie à Notre Dame de LA SALETTE avec repas à Corps à l'Hôtel de la Poste où chaque membre ou ami du Club a pu apprécier la fine cuisine.

En fin d'année C'est avec joie que nous recevons les élèves de la Petite Ecole qui viennent avec leur Institutrice apporter par leurs chants un peu de joie et de fraîcheur aux "Anciens" ; à cette occasion, le Club offre à chaque élève un goûter et des friandises.

Notre Club comporte une quarantaine d'adhérents dont 25 fréquentent régulièrement (chaque mardi) le Club pour des parties de cartes, lecture et petit goûter offert à chaque membre présent. C'est bien peu de chose mais nous ne pouvons faire mieux.

AMICALE DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE PIEGROS LA CLASTRE

Cette association a été créée en 1981, elle a pour but de seconder les instituteurs, d'organiser des activités périscolaires.

Depuis sa création, les parents d'élèves, les instituteurs, les amis de cette association donnent sans compter un peu de leur temps ; qu'ils en soient remerciés. L'Amicale organise courant décembre, un loto, participe avec les maîtres à la fête de Noël ; l'Amicale a renoué, aussi, avec une vieille tradition : la fête des écoles, celle-ci a lieu en fin d'année scolaire et remporte un vif succès.

Cette année, les enfants (ils sont 43 inscrits en 1984/85) encadrés par Madame COURSAC et Monsieur JEAN nous réservent encore de merveilleux instants. A bientôt au mois de juin.



COMITÉ DES ANCIENS

Notre Association est affiliée à l'Union des retraités et personnes âgées, regroupant toutes les personnes âgées de 65 ans vivant sur la commune et celles étant à l'hôpital.

* Son but : Offrir un colis de Noël à tous ses membres (au nombre de 100 en 1983).

Réunir ses adhérents en une assemblée générale suivie d'un repas servi gratuitement à toutes les personnes présentes (65 au repas de 1984).

* Ses ressources : Cartes des adhérents, loto, subvention communale, dons, bénéfices de la vogue annuelle que nous organisons avec deux autres associations.

Les personnes désirant adhérer à notre association doivent le signaler à un membre du bureau en début d'année.

A partir de 1985 nous prenons les personnes ayant 60 ans. Elles prendront part à l'assemblée générale mais nous maintenons le colis à 65 ans.

*
*
*
*



*
*
*
*

4 - LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS =====

Comme nous l'avions annoncé l'année passée, élaborer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est un travail de longue haleine.

Ce travail a été mené complémentirement :

- * par le Conseil Municipal réuni en commission ;
- * par le groupe de travail (Commission municipale + techniciens de l'Equipement, de la SEDRO, du Conseil d'Architecture et d'Environnement, du Centre Régional de la Propriété Forestière) ;
- * par des commissions plénières réunissant : les Chambres d'Agriculture, de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie, les représentants de l'Administration (Direction Départementale de l'Agriculture, Direction Départementale de l'Equipement, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Service des Mines) et le Conseiller Général de notre Canton

ceci lors de 13 réunions à la mairie.

Actuellement, les cartes de zonage sont dans les services de l'Equipement pour une mise au net. Le règlement correspondant a été établi. Dans les prochains mois ces documents seront présentés aux Clastrois dans le cadre d'une "enquête d'utilité publique".

L'élaboration de ces documents tient compte des souhaits des Clastrois de ne pas voir leur commune changer de nature, s'urbaniser à outrance et perdre son caractère rural.

D'autre part, nos infrastructures ne permettent pas une augmentation massive de population qui devrait rester au-dessous de 800 habitants.

Pour mettre en oeuvre ces lignes directrices, le plan prévoit plusieurs zones :

- zone NC = Zone à vocation agricole,
- NB = Zone de constructions résidentielles,
- NA = Zone constructible à terme (dans laquelle doivent se situer les réserves foncières),
- ND = Zone naturelle protégée,
- NAj = Zone artisanale,
- UA = Zone correspondant au village,
- US = Servitudes.

Ce zonage s'est fortement inspiré de la carte communale en vigueur. Les zones définies ci-dessus précisent davantage leur vocation et sont accompagnées d'un règlement spécifique.

Le principal souci du Conseil Municipal a été de préserver l'avenir en limitant les zones constructibles immédiatement et en prévoyant des zones constructibles à terme.

5 - DEUX AMIS NOUS ONT QUITTES

=====

L'un était Conseiller Municipal en exercice, l'autre, Maire-Honoraire. Tous deux avaient une passion commune : l'amour pour leur collectivité et le service rendu à leurs concitoyens.

Fernand REYNAUD, né le 2 octobre 1921 à PIEGROS LA CLASTRE, était entré au Conseil Municipal le 8 mai 1959. Depuis il ne cessera d'être réélu et sera nommé le Adjoint de 1971 à 1983. Ses qualités d'homme public lui vaudront la médaille d'honneur départementale et communale, une reconnaissance amplement méritée. Fernand était de l'équipe actuellement en place, il en était même le doyen, et s'y trouvait parfaitement à son aise. Son expérience et son formidable moral seront toujours très appréciés de ses collègues.

C'est le 6 mars dernier que cet homme généreux et dynamique nous quittera brutalement, laissant une famille éplorée et une foule d'amis consternés.

Roger ROLLAND qui vit le jour un 9 septembre 1913 à MONTCLAR entrera au Conseil Municipal le 29 avril 1945. Il y sera nommé 2ème Adjoint puis Maire, en 1947, fonction qu'il ne cessera d'occuper jusqu'au 6 mars 1983, date à laquelle il décidera de se retirer de la vie publique pour une retraite bien méritée. Hélas cette tranquillité sera de courte durée : une cruelle maladie frappera d'abord son épouse Marie-Louise que le destin lui ravira en mai 1983 ; puis lui-même fermera les yeux pour la dernière fois le 1er août de cette année.

Son expérience, sa sagesse et ses 38 années passées au service des autres lui vaudront la médaille départementale et communale ainsi que d'être nommé chevalier du mérite agricole et chevalier de l'ordre du mérite. Par reconnaissance des Clastrois Roger sera nommé Maire Honoraire le 11 mai 1983. Sa famille déjà cruellement éprouvée et tous ses amis lui rendront un dernier hommage sous les fleurs et les larmes.

Ces deux disparitions nous ont tous profondément peiné. Le retrait subit de la vie publique de ces deux hommes et l'absence de leurs précieux conseils laisseront longtemps un grand vide.

La population clastroise, sans distinction de classe et d'idéologie reste reconnaissante du travail accompli pour leur commune, par ces deux hommes. Ils étaient également appréciés pour leur bonne humeur, leur gentillesse, leur dévouement et pour tout ce qui fait des hommes, de véritables amis.

6 - ENQUETE =====

En fin d'année 1983 des feuilles d'enquête ont été distribuées aux Clastrois en vue de connaître les besoins socio-culturels des habitants.

Sur 500 fiches distribuées, 300 ont été rendues à la mairie et exploitées.

60 % de la population a pris le fait socio-éducatif en compte.

40 % des Clastrois ne voient pas la nécessité d'une action socio-éducative au sein du Conseil Municipal ou donnent blanc-seing à celui-ci.

Un Clastrois sur trois a des idées sur le travail à engager par le Conseil Municipal au niveau socio-éducatif.

ACTIVITES "PRATIQUEES" PAR LES CLASTROIS

1°) En général :

Ativité socio-cultu- relle ou sportive pratiquée principalement		Activité pratiquée de façon secondaire		Activité arrivant en 3ème position	
Type d'act.	%	Type d'act.	%	Type d'act.	%
Lecture	26,6	Ski de rando.	11	Sports indiv.	7,3
Sports indiv.	12	Sports indiv.	7,6	Bricolage	6
Sports collec.	9	Voyages	7	Ski de rando.	5
Ski de rando.	6	Ciné / Théâtre / Musique	6	Ciné / Théâtre / Musique	4,3
Travaux maison / bricolage	4,3	Lecture	5,3	Sports collec.	3
Voyages	4	Bricolage	4,6	Lecture	2,6
Ciné / Théâtre / Musique	2	Sports Collec.	2,6	Voyages	2,6



2°) A Piégros la Clastre

Activité pratiquée principalement		Activité pratiquée de façon secondaire	
Type d'activité	%	Type d'activité	%
Sports individuels	11,3	Autres	8,6
Lecture	11	Sports individuels	4,4
Sports collectifs (basket)	6	Sports collectifs (basket)	2
Télévision	1	Lecture	1,6
Autres	3,6	Télévision	1

ACTIVITES "SOUHAITEES" PAR LES CLASTROIS

1°) Dans le cas d'une action culturelle

En Priorité		Secondairement	
Lecture - disques	26,6	Lecture - disques	6,6
Ciné théâtre musique	7	Ciné théâtre musique	3,3
Voyages	3,6	Voyages	4,3
		Sorties nature (botanique)	1,3

2°) Dans le cas d'une action sportive

En Priorité		Secondairement	
Installations pour sports individuels	20,6	Installations pour sports individuels	4
Terrain de plein air	10	Structure d'encadrement pour sorties (ski de fond, randonnée, vélo)	3,6
Structure d'encadrement pour sorties (ski de fond, randonnée, vélo)	2,6	Terrain de plein air	1

Cette étude réalisée grâce au concours bénévole d'étudiants de l'Institut de Sociologie de GRENOBLE est un document de référence. Les éventuelles actions futures s'harmoniseront ainsi avec les souhaits des Clastrois.

Des résultats plus détaillés sont à disposition, en mairie.

8 - FLEURS DE VILLE ET FLEURS DES CHAMPS

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a participé au concours départemental des maisons fleuries et pour la seconde fois une lauréate clastroise a reçu récompense : Notre amie Jeannette LIOTARD s'est vu, en effet, décerner le 2ème prix dans la catégorie "fenêtres et murs". Au préalable, le comité organisateur et la municipalité avaient accueilli en mairie, tous les candidats lors d'un apéritif et, à cette occasion, un cadeau d'encouragement offert par la commune venait récompenser chaque participant.

Dans le cadre de ce concours, des bénévoles ont bien voulu égayer notre village en fleurissant la place publique et ses abords. Cette décoration florale a donné un peu plus de soleil à notre cité. Malheureusement, la floraison a cessé au matin de la vogue (ce qui a beaucoup déçu les jardiniers), mais cet effort a quand même été largement apprécié de tous.



Pour l'an prochain, toutes les bonnes idées ou suggestions seront les bienvenues, de même que les candidatures pour la composition du jury de 1985.

Des fermes qui ont également participé à ce fleurissement méritaient elles aussi la visite.

Nous espérons tous voir ces initiatives se renouveler et se multiplier, ce qui crée un lien de plus dans notre commune.

9 - CHRONIQUE CLASTROISE
=====

A notre Doyen Il nous plaisait de le rencontrer, de porter son sac jusqu'au seuil de sa maison. De son pas calme et serein, il nous rassurait. Il était notre mémoire, notre témoin du temps passé. Lorsque sa compagne, Nélie nous a quittés, il est parti rejoindre les siens ; dans des instants pareils, que l'on regrette de n'être pas poète... Alors, Monsieur BONTOUX, que vous dire de plus, si ce n'est que vous nous manquez.

* * * * *
* * * * *

Lundi de Pentecôte : la ferveur pour Saint Médard demeure. Chacun trouve en cette tradition une raison de monter, non pour demander la pluie, comme le faisaient nos ancêtres, mais pour se retrouver entre amis.

* * * * *
* * * * *

Notre ami Gérard a réussi un tour de force en transformant la vieille ferme paternelle en "pizzéria" accueillante, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer en octobre dernier... Longue vie à ce nouveau commerce.

* * * * *
* * * * *

Depuis 35 ans Aimé TERRASSE allaitait les petits-déjeuners clastrois. Notre laitier local vient de prendre sa retraite. Une animation chère aux villageois disparaît ainsi.. Merci Mémé, Merci Suzanne.

* * * * *
* * * * *

Depuis le début de l'année 1984, notre commune a eu le plaisir d'accueillir de nouvelles familles ... Nous leur souhaitons la bienvenue.

* * * * *
* * * * *

Cimetière Grâce à la compréhension des concessionnaires les tombes qui possédaient des entourages métalliques ont pu être débarrassées de ces inesthétiques barrières. Cette "mise au propre" a donné un air nouveau à notre cimetière qui reçoit depuis quelques années des soins attentifs.

* * * * *
* * * * *

OHE CLASTROIS ! SOYEZ RASSURES !

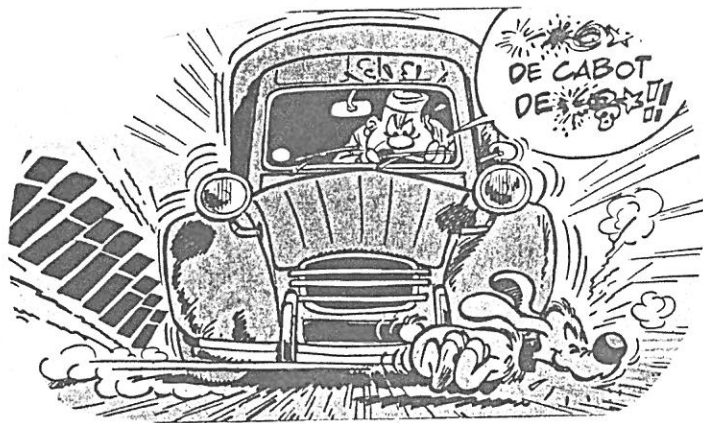
- * Il ne sera pas mis en service de fourrière pour les chiens errant qui déposent leurs salissures sur nos belles plantations ou éventrent nos poubelles ...

- * Pas de parcmètres payants sur la place du village pour permettre un stationnement correct. Les Clastrois sont bien trop soucieux de l'ordre ou de leur environnement pour garer leurs compagnes à quatre roues n'importe où, n'importe quand.

- * Pas de tour H. L. M. non plus en prévision, à Piégros la Clastre cela ressemblerait à un village qui s'enferme ... alors que chez nous, on aime tant vivre au grand air.

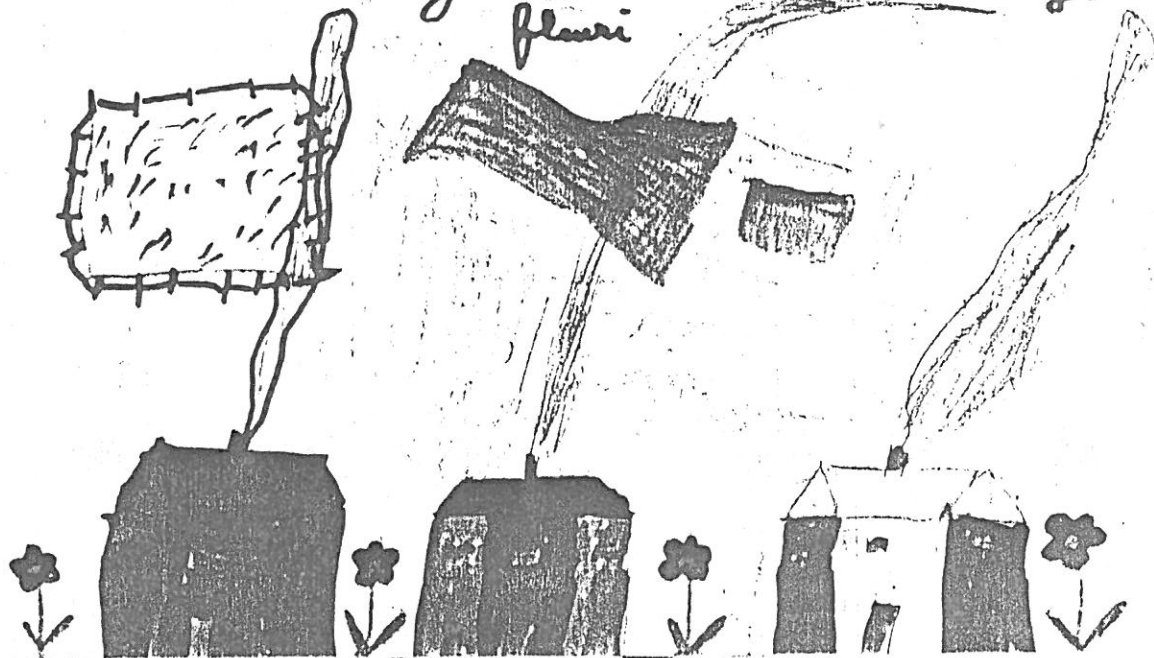
- * Malgré nos installations sportives... Pas de jeux olympiques à PIEGROS LA CLASTRE, faute d'avoir pu déposer notre candidature en temps voulu ... PARIS nous ayant supplantés.

CLASTROIS, soyez rassurés,... quand on laisse vagabonder son imagination, on rêve parfois éveillé.



10 - VIE SCOLAIRE

je voudrais un village
fleuri



je voudrais un terrain de
rugby et un terrain de foot
les bonbons complets et les
glaces, une piscine couverte
une petite et une grande et
des fleurs: des marguerites
et du lilas, des roses des
tulipes et je veux qu'il
n'y ait plus d'école

"PAROLES D'ÉCOLIERS"

"Si j'étais maire..."

Si j'étais maire je ferais faire une équipe de foot, puis une salle de cinéma où on regarderait tous les mardis et jeudi après-midi des films.

Ensuite je ferais faire une piste de bis cross et un gymnase (de babet). je ferais faire un grand magasin je ferais mettre des fleurs de partout.

Tout d'abord si j'étais maire je ferais un jardin public avec des jeux.

Je ne ferais plus payer les taxes d'habitat. Je mettrais d'autres éléments dans la cantine un four et d'autres casseroles.... J'interdirais la chasse je défendrais de tuer les chamois sous peine de mort. Je ferais un gymnase, je referais la salle des fêtes.

"Si j'étais maire"

Si j'étais maire j'organiserais des réunions pour parler de l'organisation de ma ville. Je participerais aux fêtes des jeunes, des vieux pour leur offrir des friandises et des cadeaux. Je ferais refaire l'école, la route et je ferais construire un gymnase pour occuper les enfants.

Chères Clastroises, Chers Clastrois,

1983 a vu la naissance de la première revue municipale une innovation qui a, semble-t-il, obtenu un vif succès, nous décidant ainsi à poursuivre cette information en vous offrant ce numéro deux. Si la confection d'un tel journal, aussi simple et aussi modeste soit-il, demande beaucoup de travail supplémentaire, l'équipe municipale qui a été à pied d'oeuvre s'est acquittée de sa tâche avec plaisir. Il s'agit d'un contact de plus entre les élus et les administrés. Pour ma part, je suis heureux d'avoir pu y participer comme d'ailleurs pour tout ce qui concerne la vie communale. C'est aussi une façon de rendre encore plus compréhensible et surtout plus transparent le travail du Conseil Municipal, conception à laquelle je suis très attaché.

1984 a été pour l'assemblée municipale une année bien remplie : onze séances du Conseil et je ne compte pas les innombrables réunions de commission de travail ni les réunions intercommunales ou syndicales indispensables à nos activités. Si tout n'est pas toujours aussi facile que nous le souhaiterions (surtout côté financier) je pense que l'équipe municipale a réalisé du bon travail. On voit d'ailleurs se concrétiser certaines grandes idées qui sont à la base de notre politique de gestion communale. Mais nombreux sont encore les projets à l'étude et je souhaite qu'ils puissent se réaliser très bientôt. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux d'entre vous qui, par leur action, leur compréhension et leur amitié, nous ont aidés d'une façon ou d'une autre, dans notre travail d'élus. Je remercie également toutes les associations Clastroises pour leur dynamisme à participer à la vie de notre commune et pour les excellentes relations que nous entretenons.

J'exprime ici, une fois de plus, ma grande satisfaction à présider cette assemblée municipale tant le bon esprit et l'entente qui règnent sont modèles. Et si chacun garde ses propres opinions ou, devant des problèmes, exprime des solutions différentes, aucune idée partisane ne se manifeste.

Quand on sait les problèmes de cohabitation et de polémique qui apparaissent çà et là, on peut dire qu'à PIEGROS LA CLASTRE "l'entente communale" ce n'est pas de vains mots ; et là je dois dire que peu d'assemblées peuvent se targuer d'une telle richesse. C'est ainsi que l'on réalise le meilleur travail pour l'intérêt général de notre communauté.

Si 1984 m'aura procuré beaucoup de satisfactions sur le plan communal, ce bonheur ne suffira pas à masquer certaines peines. Je renouvelle en ces lignes toute mon émotion et ma tristesse d'avoir eu par deux fois à rendre un dernier hommage à ceux qui, après de nombreuses années au service de notre commune, ont été ravis à notre amitié et à l'affection des leurs : Fernand REYNAUD, Conseiller Municipal en exercice et Roger ROLLAND, Maire Honoraire. Je redis à leur famille toute ma sympathie et la reconnaissance de la population Clastroise.

Mais ainsi va la vie avec son cortège mêlé de joies et de peines. Pour 1985, je vous souhaite à tous le plus de bonheur possible. Que chacun y trouve santé, sécurité et toutes les satisfactions désirées, tant dans leur vie familiale, qu'associative.

Meilleurs voeux pour 1985, voeux auxquels j'associe bien volontiers ceux de mes amis du Conseil Municipal.

Remi Bergier





PIEGROS DANS LES ANNEES 60 !

- * REALISATION : C.I.E.L. (Commission Information Education et Loisirs du Conseil Municipal).
- * COUVERTURE : Maquette, Simon MARTIN.
Dessin , Philippe TILLARD.
- * PHOTOGRAPHIES : Section photo du Foyer des Jeunes.

* * * * *
* * * * *
* * * * *

